



## SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE LA CHARENTE

Fondée en 1844

Reconnue d'utilité publique en 1910.

Compte rendu de l'Assemblée Générale  
du 12 juin 2019

Le Président ouvre la séance en remerciant les participants et il nous lit son rapport moral dont le texte est joint en annexe.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité

Puis en l'absence du trésorier, le secrétaire, lit le rapport financier (voir en annexe).

Le résultat de l'exercice 2018 est positif de 231,11 €, la réserve se retrouve ainsi à 28 616 €

Quitus est donné à l'unanimité.

Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.

Le 1/3 sortant 2018 se compose de :

Ortiz Marylise, Larret Patrick, Tardat François, Beauchet Bernard, Paratte François, Bernard Marion, Gautier Dominique, Calvet Stéphane.

Vote favorable à l'unanimité

Questions diverses : Il n'y en a pas

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président clos la séance il est 15 h

**Le Président**

**le secrétaire**

44, rue de Montmoreau 16000 ANGOULEME, tél. 05 45 94 90 75  
(Permanences les mercredis de 14 heures 30 à 15 heures)  
[www.archeologie-charente.com](http://www.archeologie-charente.com) – email : [soc.archeo.charente@gmail.com](mailto:soc.archeo.charente@gmail.com)  
N° de Siret 78117162400013

# ANNEXES

## Assemblée générale SAHC Mercredi 12 juin 2019

Mesdames, Messieurs,

Depuis notre assemblée générale du mercredi 13 juin 2019 avec la conférence du professeur Géraud Poumarède de l'université Bordeaux III-Michel de Montaigne, la Société Archéologique et Historique de la Charente a continué ses activités notamment par ses séances mensuelles régulières et suivies par un public fidèle et toujours attentif. Les sujets et les périodes évoquées ont été variés. En octobre Bernard Beauchet nous a parlé de l'arrivée de la franc-maçonnerie en pays charentais.

En novembre, Jean-Pierre Loustaud, archéologue et président de la société des amis de Chassenon a donné l'actualité des fouilles archéologiques de Chassenon, Cassinomagus, un sanctuaire de prestige en pays lémoivice. En décembre, Florent Gaillard a rappelé le souvenir d'un maire d'Angoulême Auguste Mulac et les affrontements entre Républicains et Catholiques au temps des lois de séparation des Églises et de l'État. En janvier Luc Bourgeois, professeur à l'université de Caen nous a parlé par vidéoconférence du *castrum* d'Andone près de Villejoubert pour les années 975-1025 : une grande première pour la SAHC ! Stéphane Calvet, historien et professeur au lycée Jean-Louis Guez de Balzac à Angoulême a traité de la grippe espagnole pour les années 1918-1921. En mars Florent Gaillard directeur des archives municipales et du musée du Papier a parlé de l'un de ses prédécesseurs Émile Biais qui fut archiviste, bibliothécaire de la ville d'Angoulême et conservateur des musées de la ville et de la SAHC. En avril, Jean-Pierre Tricard a raconté la biographie de Paul-Louis-Gabriel Chauvet, originaire de Ruffec et administrateur colonial en Indochine et en Afrique. En mai, Jacques Baudet a retracé pour la Charente la période mouvementée 1894-1906 liée à l'affaire Dreyfus. Autant de sujets divers et variés qui feront pour la plupart l'objet d'articles dans nos prochaines publications.

Notre récent bulletin annuel pour 2018 a porté exclusivement sur la guerre 1914-1918 vue bien souvent de la Charente à propos de Charentais témoins et acteurs de divers événements de ce long conflit. A l'origine, il s'agissait de publier les actes d'un colloque tenu en 2014 sous l'égide du président Debenath. Finalement, après y avoir ajouté d'autres études toujours sur le thème de la guerre 1914-1918, nous avons décidé d'en faire un bulletin spécial 1914-1918. Centenaire oblige ! Il semble que cette publication a été appréciée peut-être pour son approche inédite de la période.

Au-delà de nos activités, il nous arrive de prêter nos locaux à d'autres associations qui viennent à l'occasion tenir leurs réunions telle l'Académie d'Angoumois qui vient assez régulièrement ou encore l'association des amis d'Edgar Jacobs (cf. Blake et Mortimer) venue le 6 avril ce qui est naturel dans la ville de la bande dessinée !

Pour la « *Nuit des Musées* » manifestation nationale le soir du samedi 18 mai, nous avons reçu 47 visiteurs. Par ailleurs, pendant les vacances de Toussaint, nous avons reçu une collection de tableaux de peintres charentais (Jarraud, Vergeau, Deschamps, Gaboriau) prêtée par M. Jan-Yann Garnaud ce qui a permis une belle exposition qui nous a valu la venue de près de 500 visiteurs et amateurs.

L'entretien et les travaux dans notre immeuble ont pris cette année un aspect particulier du fait de l'obligation par la ville d'Angoulême du ravalement de notre façade ce qui en soi est une bonne chose mais qui se révèle être d'un coût élevé (près de 40 000 euros) pour notre association qui ne vit

que de ses cotisations et des subventions de la Ville et du Département. Fort heureusement, la ville prend à sa charge la moitié du montant des travaux. La fondation du Crédit Agricole Mutuel nous a promis une aide de 7 500 euros. Nous cherchons d'autres mécènes. En attendant nous avons aussi reçu la promesse d'aide de la Fondation du Patrimoine. Une convention entre la SAHC et la Fondation du Patrimoine est envisagée. Elle sera officialisée le 12 octobre par une manifestation en présence de personnalités et d'élus ici au 44, rue de Montmoreau. Nous vous en reparlerons. Je rappelle que les dons sont défiscalisés du fait que la SAHC est reconnue d'utilité publique depuis 1910.

La numérisation des 5 000 plaques du fonds photographiques George-Guérin-Boutaud est pratiquement achevée grâce surtout à François Gouriveau assisté de François Tardat et Marie-France Dereix. Je tiens à les remercier publiquement en votre nom et en mon nom personnel pour ce long travail patient, rigoureux et fait bénévolement.

Notre sortie annuelle cette année au château de Chalais a réuni une importante assemblée le dimanche 2 juin réunissant des gens de la SAHC et des gens de Chalais avec des évocations du comte Henri de Chalais décapité sur ordre de Richelieu en 1626, du séjour de Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord à Chalais de 1758 à 1760 pour terminer par l'histoire du château de Chalais. Après le déjeuner à Bardenac, une visite détaillée du château de Chalais admirablement restauré a été faite sous l'égide de l'association de sauvegarde du patrimoine de Chalais, partenaire de la SAHC pour cette journée.

Voilà Mesdames, Messieurs, le bilan ainsi restitué des activités de la SAHC, de ce qui a été réalisé ou en train de se réaliser. J'espère n'avoir rien oublié.

Merci à tous pour votre présence et pour votre fidélité.

Jacques Baudet

Président de la Société Archéologique et Historique de la Charente

## MEMBRES DU BUREAU

Président : Jacques BAUDET

1<sup>er</sup> Vice-Président : Florent GAILLARD

2<sup>e</sup> Vice-Président, Conservateur du musée : José GOMEZ de SOTO

Secrétaire : Patrick LARRET

Secrétaire adjoint : Bernard. BEAUCHET

Trésorier : Gérard VIGIER

Trésorier adjoint : vacant

Bibliothécaire : Mireille de LA TOUR

Bibliothécaire : vacant

Conservateur chargé des collections graphiques : Denis PEAUCELLE

Conservateur adjoint du musée : François TARDAT

Chargée des réseaux sociaux : Dominique GAUTIER

Autre membre du bureau : François PARATTE

## AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Monique CHAMBARAUD

Ghislain de BEAUCE

Élisabeth LASBUGUES

Annie MARAIS

Laurent MAURIN

Marylise ORTIZ

Anaël VIGNET

Marion BERNARD

Stéphane CALVET

## MEMBRES DE DROIT (anciens présidents)

Philippe CERTIN

Pierre DUBOURG-NOVES

Francine DUCLUZEAU

Florent GAILLARD-GENTILLEAU

José GOMEZ de SOTO

## PRESIDENTS D'HONNEUR

Mgr. L'Évêque d'Angoulême

M. le Préfet de la Charente

M. le Président du Conseil départemental

M. le Maire d'Angoulême \***RAPPORT FINANCIER 2018**, COMPTE DE RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ. Du 01 janvier au 31 décembre.

**CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2018**

**60 ACHATS ..... 967,89 €**

- Achat de fournitures 205,66
- Achat de petit matériel 0,00
- Eau 88,47
- Électricité 623,76

**61 SERVICES EXTÉRIEURS..... 8 360,16 €**

- Location mobilier 654,94
- Travaux bâtiments 5 297,80 (1)
- Travaux mobiliers 551,60
- Maintenance 624,84
- Assurance 1 099,09

**62 AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS..... 8 083,33 €**

- Publications 5 791,95 (2)
- Voyages et déplacements 00,00
- Frais de mission 251,60
- Frais postaux 1 269,78
- Frais téléphone 576,00
- Frais bancaires 146,10
- Prestations informatiques 47,90

**64 CHARGES DE PERSONNEL..... 2 144,00 €**

- Rémunérations 1 164,00
- URSSAF réglées et à régler 980,00

**68 DOTATIONS AUX PROVISIONS**

**TOTAL GÉNÉRAL..... 19 555,38 €**

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018**

**70 VENTE DE PRODUITS..... 516,54 €**

- Ventes de bulletins 516,64
- Location de salle 0,00

**74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION..... 7 000,00 €**

- Ville d'Angoulême 3 000,00
- Conseil départemental 4 000,00
- Grand Angoulême 0
- Direction affaires culturelles 0

|   |  |
|---|--|
| <b>75 AUTRES PRODUITS DE GESTION.....</b> | <b>12 005,00 €</b>                               |
| - Cotisations                             | 9 700,00   |
| - Partenaires bulletin                    | 1 305,00 (agate, crédit agricole et particulier) |
| - Charente Libre                          | 1 000,00   |
| <b>76 PRODUITS FINANCIERS.....</b>        | <b>212,88 €</b>                                  |
| <b>77 PRODUITS EXCEPTIONNELS .....</b>    | <b>52,07 €</b>                                   |
| <b>78 REPRISES SUR PROVISIONS.....</b>    |  |
| <br><b>TOTAL GENERAL.....</b>             | <br><b>19 786,49 €</b>                           |

#### **RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 :**

Le résultat de l'exercice 2018 est positif à 231,11 €, la réserve se retrouve ainsi à 28 616 € au 01 janvier 2019. (1) Ce total représente la deuxième partie des huisseries du deuxième étage pour 4 805,37 € et des travaux électriques pour 492,43 €, (2) ce montant est le cout brut de la fabrication du bulletin annuel.

En conclusion une bonne année d'investissement à la fois sur le bâtiment, sur le bulletin annuel et sur la sauvegarde de nos plaques photographiques.

## APPEL DES COTISATIONS ET ABONNEMENTS 2019

La cotisation et l'abonnement doivent être impérativement réglés au 31 juillet 2019.

### TARIFS :

|  |   |      |
|--|---|------|
| <i>Membre actif</i>  | Cotisation ouvrant droit à l'abonnement | 45 € |
|  | Cotisation seule                        | 21 € |
| <i>Membre étudiant</i>   |   |      |
|  | Cotisation ouvrant droit à l'abonnement | 21 € |
| <i>Abonnement annuel pour les personnes morales ou physiques</i> |   |      |
|  | France                                  | 45 € |
|  | Etranger                                | 55 € |

**La cotisation est valable pour l'année en cours à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.**

Le montant des cotisations et abonnements est payable d'avance. Tout membre qui n'a pas payé sa cotisation au 31 juillet 2019 reçoit une lettre puis deux lettres de rappel dans l'année.

Tout membre qui n'a pas réglé l'année 2018, ne recevra pas le bulletin N° 175 à son domicile ; une lettre l'informerait de la parution du bulletin et pour le recevoir à nouveau il devra acquitter l'année 2018 et l'année 2019. À défaut le membre sera considéré comme démissionnaire et son abonnement suspendu conformément aux statuts.

Le trésorier demande instamment aux membres de la société de régler leur cotisation dès réception de l'appel de cotisation envoyé avec le bulletin.

**La Société archéologique et historique de la Charente a besoin de vos cotisations, abonnements et dons pour continuer de mener à bien sa mission, sans vous elle n'existe plus.**

*Tous nos partenariats financiers sont assortis d'une réduction d'impôt de 66 % pour les particuliers et de 60 % pour les entreprises, tous nos remerciements aux personnes qui aident la Société archéologique et historique de la Charente.*